



Genève, le 19 mai 2017

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'aménagement,
du logement et de l'énergie (DALE)**

**Concours d'architecture et d'urbanisme :
la Suisse Romande à l'honneur**

Le département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) se réjouit d'avoir accueilli ce jour le vernissage d'un cahier dédié aux concours d'architecture et d'urbanisme en Suisse romande. En donnant la parole aux acteurs publics et privés, ce cahier offre un aperçu des bonnes pratiques et rappelle la plus-value qualitative qu'offrent ces concours.

La pratique du concours d'architecture est vieille de plus d'un siècle et reste considérée comme l'une des clefs de voûte de la qualité architecturale helvétique. Aujourd'hui confirmé comme outil économique, administratif voire même démocratique au service de la mutation urbaine, les concours d'architecture doivent néanmoins être irréprochables dans leurs organisations. Cette publication met en lumière les défis auxquels l'exercice du concours doit faire face ; choix et composition du jury, élargissement du cercle des compétences aux sciences de l'environnement ou aux sciences sociales, appropriation par le secteur privé pour la construction de logements collectifs.

Le Canton de Genève a connu un regain d'intérêt significatif pour la pratique du concours. Près de 80 concours ont été organisés entre 2011 et 2016, dont la moitié concerne plus de 9'200 logements. L'Etat est directement partie prenante dans 27 concours ; dans la majorité des cas en collaboration avec les communes et, concernant les programmes de logement, avec les Fondations immobilières de droit public (FIDP) ou la Fondation pour le logement coopératif et bon marché (FPLC).

Cette brochure, publiée comme supplément à la revue *TRACÉS*, donne la parole à tous les cantons romands ainsi qu'à la partie francophone de Bienne, à travers les sections cantonales de la SIA et, surtout, à travers les six architectes cantonaux romands, qui promeuvent le recours aux concours pour les ouvrages publics, mais également privés.

Pour toute information complémentaire :

M. Francesco Della Casa, Architecte cantonal, DALE, tél. +41 (22) 327 94 20 ou +41 (0)79 359 63 69

Pour commander gratuitement ce cahier, veuillez contacter Mme Anna Hohler, SIA Coordination romande, tél +41(0)76 523 09 35.